

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 73 (2001)

**Heft:** 5

  

**Artikel:** Cité Davidsboden à Bâle : 2ème évaluation huit ans après

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129889>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*suite séminaire d'impulsion*

pas forcément exclure une fusion avec d'autres coopératives. Quant aux nouvelles coopératives de petite taille, il ne faut pas minimiser leur rôle de précurseur. Leur avantage comparatif consiste à découvrir et combler les lacunes du marché. Il convient enfin de relever que seules les coopératives de petite taille ont la possibilité de pratiquer une 'véritable' autogestion en matière d'administration.

**Atelier 5:** La survie des petites coopératives (Direction: Roger Dubuis, vice-président-section romande)

Le séminaire romand s'est tout d'abord penché sur la nouvelle loi fédérale, afin de déterminer si cette dernière représente un danger pour les petites coopératives de construction. Une question à laquelle Jacques Ribaux, vice-président de l'OFL, a répondu clairement par la négative, bien qu'il reste encore à élaborer les modalités du nouveau système. L'obtention des fonds propres reste le souci principal des petites coopératives. Il leur est extrêmement difficile de trouver suffisamment de souscripteurs pour leurs parts sociales. Pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter les parts sociales requises, on pourrait envisager d'introduire une garantie de loyer qui serait prise en charge par les services sociaux. Cette garantie remplacerait les parts sociales, elle ne pourrait cependant pas être considérée comme du capital propre. Un autre thème a été abordé, celui de la solidarité, qui ne recouvre pas seulement l'aspect financier, comme un fonds de solidarité, mais aussi d'autres domaines qui pourraient contribuer à l'amélioration de l'attractivité des coopératives, p. ex. l'aide de proximité (cours pour personnes âgées et handicapés, petits services, excursions communes) ou un concierge ou autre responsable qui organiserait des fêtes et des réunions. Ce type de solidarité serait particulièrement bienvenu dans la région de Genève, les locataires étant plus rarement coopératives. Enfin, pour renforcer les petites coopératives, on pourrait envisager d'organiser des réunions, afin qu'elles puissent bénéficier de leurs expériences mutuelles et résoudre ainsi les différents problèmes. Cet atelier n'a pas apporté de recettes universelles, mais il a donné l'occasion d'échanger des idées constructives.

**DES IDEES À DEVELOPPER!** Les participants ont pu se rendre compte du travail intensif et créatif généré par les cinq séminaires lors de la présentation finale des résultats des séminaires. A l'ASH et à la revue habitation d'exploiter toutes ces bonnes idées...

# CITE DAVIDSBODEN

## A BALE

### 2 ème évaluation huit ans après

# L

**e résumé d'un travail de recherche sur la cité Davidsboden de Bâle vient de paraître sous la forme du volume 71 du Bulletin du logement. La publication renferme les principaux résultats d'une étude approfondie réalisée sur mandat de l'Office fédéral du logement (OFL) et des deux maîtres d'ouvrage, soit la Fondation Christoph Merian (CMS) et la société Helvetia Patria.**

Peu après l'emménagement, au début des années 90, l'OFL avait fait réaliser une première étude du lotissement par le Wohnforum de l'ETH-Z. A l'époque, l'intérêt était concentré sur la genèse du projet, le processus de planification et de construction et les enseignements à tirer de la procédure de participation. Ces résultats ont alors été publiés dans le volume 57 du Bulletin du logement. Entre-temps, le lotissement a fait l'objet d'une nouvelle évaluation, huit ans après l'emménagement. Il s'agissait cette fois de

mettre en lumière l'évolution intervenue durant la phase d'utilisation ainsi que le point de vue des différents acteurs. Cette deuxième évaluation est basée sur des méthodes qualitatives et sur des enquêtes menées auprès des personnes concernées. Elle permet également d'établir des comparaisons avec des valeurs moyennes.

La cité Davidsboden de Bâle a été bâtie à la fin des années 80 et son histoire remonte ainsi à une bonne quinzaine d'années. Un grand nombre d'exigences liées à la politique du logement de l'époque et pour lesquelles les expériences disponibles avaient été récoltées dans la construction de maisons individuelles et de maisons mitoyennes ont trouvé ici leur première application dans la construction de logements locatifs. L'expérience ne se limite pas au processus de planification, au cours duquel les souhaits des futurs locataires ont été pris en compte, mais englobe également les aspects urbanistiques et sociaux, la revitalisation du quartier ainsi que les enseignements apportés par les méthodes de codécision et d'autogestion.

La publication peut être obtenue auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OCFIM (diffusion), 3003 Berne (Erreur! Signet non défini.) en indiquant le numéro de commande 725.071 f ou en librairie pour la somme de fr. 7.50. Elle est également remise gratuitement aux représentants des médias directement par l'Office fédéral du logement.



*Le rapport de recherche complet (en langue allemande) est disponible sur le site de l'OFL à l'adresse suivante: [www.bwo.admin.ch/de/forsch/jffr\\_04.htm](http://www.bwo.admin.ch/de/forsch/jffr_04.htm)*  
Service de presse et d'information  
OFFICE FEDERAL DU LOGEMENT  
Renseignement et version électronique:  
Office fédéral du logement, Verena Steiner, tél. 032 / 654'91'91 [verena.steiner@bwo.admin.ch](mailto:verena.steiner@bwo.admin.ch)

*Rue longeant les bâtiments situés entre les cours*